BREVET PROFESSIONNEL

Brevet Professionnel
Responsable d'Entreprise Agricole (REA)

En formation continue (1 an) ou en apprentissage (2 ans) Niveau 4

2 supports de formation : végétal ou animal

Objectifs de la formation et débouchés

Diplôme permettant l'acquisition de la capacité professionnelle,

nécessaire à l'obtention des aides à l'installation.

- Maîtriser les techniques de productions et les procédés de transformation et de commercialisation.
- Maîtriser l'utilisation des agroéquipements nécessaires à la production
- Maîtriser la communication professionnelle.
- Maîtriser le management et la gestion de la main-d'œuvre .
- Maîtriser les résultats technico-économiques afin d'avoir la capacité à analyser et à piloter.

Méthode mobilisée : l'alternance

Formation continue

Une formation complète sur 9 mois de septembre à juin :

- 31 semaines en centre de formation dont 25 jours de pratique professionnelle
- 10 semaines en entreprise

Formation par apprentissage

Une formation complète réalisée sur 2 ans et concerne les jeunes de 15 à 30 ans :

- 30 % en centre de formation par an
- 70 % en entreprise

Formation incluant des sessions pédagogiques en présentiel, des visites, des chantiers (organisés pendant la formation) et des interventions de professionnels, plus environ 20% de la formation en distanciel.

Contactez-nous !

iréo

Route de Plouider 29260 Lesneven — 02.98.83.33.08

www.ireo.org — ireo.lesneven@mfr.asso.fr

Une formation professionnelle

100 % de réussite

sur 3 ans

Une formation adaptée et individualisée

Selon votre expérience et vos diplômes, le parcours de formation peut être modulé.

Vous réalisez la formation sur 1 ou 2 années selon la formule choisie.

Modalités d'évaluation

5 blocs de compétences et 2 UCARE

Compétences évaluées lors d'entretiens explicités sur une situation professionnelle vécue, à partir d'un support écrit.

Formation individualisable, possibilité de ne valider qu'un ou plusieurs blocs de compétences.

Le diplôme sera obtenu après validation de l'ensemble des blocs de compétences et des UCARE.

Vous inscrire

Pré-requis :

Formation continue

Être âgé de 18 ans au moins **et**

- Être titulaire d'un diplôme CAPA ou équivalent ou supérieur, ou avoir suivi une classe de seconde complète de l'enseignement secondaire
- Justifier de l'équivalent d'1 année d'activité professionnelle à temps plein dans le domaine agricole, ou
- Justifier de 3 années d'activité professionnelle à temps plein dans tout autre domaine

Formation par apprentissage

- *Avoir un diplôme ou un titre de niveau 3 minimum (ancien niveau V)*
- *Avoir un employeur*

Pré-inscription : *lors de nos demi-journées d'information collective ou lors de nos portes ouvertes*

Rentrée *: septembre*

Tarifs : *Devis sur demande selon le financement de la formation*

Selon votre statut, vous bénéficiez d'un financement :

- CPF (compte personnel de formation) ou PTP (projet de transition professionnel)
- Conseil Régional
- Pôle Emploi
- OPCO

Possibilité de repas et hébergement

V2023/10